



SSIAP 2 – Service de Sécurité Incendie – Assistance à Personnes 2ème degré

DESCRIPTION

Cette formation est conforme aux dispositions de l'arrêté du 2 mai 2005 modifié relatif à l'emploi et à la qualification du personnel permanent des services de sécurité des Etablissements Recevant du Public et des Immeubles de Grande Hauteur.

Code CPF : <https://cutt.ly/iUp5E0s>

Référence Formation : CEC-SSIINI-02

Objectifs

- Acquérir les connaissances permettant d'assurer la sécurité des biens et des personnes dans les établissements recevant du public (ERP) et dans les immeubles de grande hauteur (IGH).
- Acquérir les compétences permettant l'accès aux fonctions de chef d'équipe de sécurité incendie Public

Agents de sécurité incendie SSIAP 1 souhaitant devenir Chefs d'Équipe SSIAP 2

Programme

- Rôle et missions du Chef d'Équipe - outils permettant la gestion et le management d'une équipe ; gérer les conflits, les incidents techniques ; information de la hiérarchie ; application des consignes de sécurité ; délivrance des permis de feu
- Manipulation du système de sécurité incendie - le système de détection incendie ; installations fixes d'extinction automatique
- Hygiène et sécurité du travail en sécurité incendie - Le Code du travail
- Gestion du Poste Central de Sécurité - gérer les situations de crise ; l'accueil des services de secours
- Concrétisation des acquis - élaboration d'une fiche de formation ; exercices pratiques d'intervention ; gestion d'un PC sécurité

Prérequis

- Être titulaire de la qualification SSIAP1 en cours de validité
- PSC 1 de moins de 2 ans ou SST ou PSE en cours de validité
- Avoir exercé les fonctions d'agent de sécurité incendie pendant 1607 heures durant les 24 derniers mois.
- Présenter une attestation d'aptitude médicale de moins de 3 mois (modèle fourni)

Durée et organisation

10 jours - 77 heures

Textes de référence

Arrêté du 2 mai 2005 modifié : « La surveillance des établissements doit être assurée en présence du public (...) le personnel attaché à la sécurité dans l'établissement doit être titulaire de la qualification attachée à son emploi » - articles MS 45, 46 et 48 du règlement de sécurité

contre les risques d'incendie et de panique dans les Etablissements Recevant du Public.

Effectifs

1 - 12 personnes

Moyens pédagogiques

- Salles équipées de vidéoprojecteurs, écran blanc et tableau blanc
- Support de cours individuel remis aux participants

LISTE DES ÉQUIPEMENTS ET MATÉRIELS PÉDAGOGIQUES :

- Poste de sécurité dédié comprenant les principaux équipements de sécurité installés de façon permanente et fixe
- Système de sécurité incendie : centrale de mise en sécurité incendie ou système analogue, équipée de voyants réglementaires pouvant permettre de localiser l'incident et de générer une alarme et une alerte en cas de feux et de défaut d'alimentation.
- Dispositifs Associés de Sécurité : volet de désenfumage équipe du système de déclenchement, clapet coupe-feu équipé, exutoire
- Détecteurs d'incendie et déclencheurs manuels, modèles de coupure d'urgence
- Extincteurs en coupe, extincteurs à eau et CO²
- Robinet d'incendie armé en état de fonctionnement
- Plusieurs têtes d'extinction automatique à eau non fixées
- Blocs d'éclairage de sécurité, permanents et non permanents
- Appareils émetteurs récepteurs
- Points de contrôle de ronde
- Unité mobile de formation pour pratique extincteurs sur feux réels
- Alarmes informatiques
- Téléphones
- Registre de prise en compte des événements
- Modèles d'imprimés : registre de sécurité, permis de feu, autorisation d'ouverture, consignations diverses
- Films et vidéos sur l'évolution du feu dans une pièce
- Films, vidéos, CD Rom sur un sinistre réel

Agrément

CECYS est agréé par la Préfecture de Police de Paris par arrêté n°05-0010 du 29/11/2005 pour la formation aux 3 degrés de qualification du personnel. L'agrément a été renouvelé par arrêté n°075-020-007 du 12/11/2020 pour une durée de 5 ans

Modalités d'évaluation

QCM + Examen oral + Epreuve pédagogique ** Attention la date d'examen peut être modifiée à l'initiative du Bureau Prévention de la BSPP et se dérouler quelques jours après la fin de la formation.

CALENDRIER

 Nous contacter

TARIFS

- Prix individuel : 925 € H.T.
- Prix entreprise : 1400 € H.T.
- Prix de groupe : 8350 € H.T.
- Prix parcours : Sur demande

RESPONSABLE(S)

SDIRI Youssef

 [Voir la fiche sur le site](#)

 [Contactez-nous pour en savoir plus](#)